



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 mars 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mars 2006

**Transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local
d'Urbanisme - Avenant n° 2 à la convention d'étude souscrite avec
le cabinet Rousseau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols et de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme, la Ville de Niort a souhaité confier la mission d'étude à un cabinet spécialisé compte-tenu de la complexité de la mission et afin d'avoir une assistance juridique sur ce dossier important.

Suite à une procédure de consultation, le Cabinet Rousseau a été retenu pour un montant Hors Taxes de 76 187,00€.

Un premier avenant a été passé en vue de décomposer les phases 3 et 4 en :

- une rédaction provisoire 2 mois
- une reprise de cette rédaction en vue de l'arrêté des projets 2 mois

A ce jour, les phases 1 et 2 et les phases provisoires 3 et 4 sont réalisées ; il reste la rédaction définitive du PADD, la traduction réglementaire et la phase approbation .

Depuis le lancement de cette étude, plusieurs éléments majeurs sont apparus. Il convient de les prendre en compte :

- Les résultats des recensements partiels de la population au niveau des scénarios d'évolution démographique du document d'urbanisme.
- La traduction dans le PLU du dossier ORU tant au niveau du zonage que du règlement.
- Le zonage et le règlement du dossier DUP concernant les périmètres de protection des captages des sources du Vivier et Gachet en intégrant les spécifications de l'hydrogéologue.

Il doit donc être demandé au Cabinet ROUSSEAU l'intégration de ces nouvelles données. A cette fin, un avenant de 10.700 € HT est proposé.

Après avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 13 mars 2006, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 2 à la convention d'étude pour la transformation du Plan d'Occupation des Sols en PLU avec le Cabinet Rousseau de Paris pour un montant de 10 700 € HT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

[Ordre du jour](#)